

■ SFL cède sa participation dans SIIC de Paris

Paris, le 5 juin 2014

SFL a signé ce jour avec EUROSIC un accord pour la cession de la totalité de sa participation de 29,63% du capital de SIIC de Paris (soit 12 769 538 actions) au prix de 24,22 € par action (diminué de toute distribution future). Cette cession est conditionnée à la réalisation effective de l'acquisition par EUROSIC des actions de SIIC de Paris détenues par REALIA.

Ce prix de 309 millions euros est en phase avec l'ANR de liquidation de SIIC de Paris au 31 décembre 2013 et avec la valeur de cette participation dans les comptes consolidés de SFL à cette même date et présente une hausse significative par rapport à la valeur d'acquisition par SFL qui était de 18,48 € par action.

Cette opération voit l'aboutissement d'un processus initié en décembre 2010 lors de l'apport par SFL à SIIC de Paris de deux immeubles situés à La Défense (les tours Coface et Miroirs – bat C) pour une valeur de 286 M€, rémunéré en actions SIIC de Paris, dont une partie avait été immédiatement cédée à REALIA pour 50 M€ (cf communiqué du 27/12/2010).

Le produit de cette cession permettra à SFL d'améliorer ses ratios d'endettement et d'augmenter significativement sa capacité d'investissement.



A PROPOS DE SFL :

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 4,1 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (Louvre Saint-Honoré, Edouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment A
– Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

www.fonciere-lyonnaise.com